

De chômeurs à professionnels qualifiés

Marché du travail Un complément d'allocation du Canton permet à des trentenaires de reprendre les études et décrocher un CFC.

Marc Bretton

Dans la cohorte des chômeurs, les plus de 30 ans sans formation ont des difficultés particulières. Leur retour à l'emploi est compliqué par leur absence de diplômes ou de certifications demandés par la plupart des employeurs.

Avec l'âge, la voie de l'apprentissage devient d'autant plus impraticable qu'avec des salaires d'apprenti, débutant à quelques centaines de francs et terminant loin en dessous du salaire minimum, il s'avère pratiquement impossible pour des adultes de vivre.

C'était le cas pour Evelyn Chila Valarezo, 31 ans, mère d'une petite fille de 4 ans et d'un nouveau-né d'un mois. D'origine équatorienne, la jeune femme, arrivée à Genève à 17 ans, a travaillé dans des dépôts agricoles. Repartie en Espagne pour se former, elle a obtenu un diplôme de gestion logistique aéropotuaire, non reconnu en Suisse. Difficile donc de trouver un emploi ici. «La plupart des offres demandent au moins le CFC», dit-elle. Destin presque identique pour Carlos Andre da Silva Lopes, 30 ans. Arrivé du Portugal en 2020 sans parler un mot de français, le jeune homme travaille en temporaire dans le milieu du chauffage. Il perd sa place lors de l'épidémie de Covid et «une fois au chômage, je me suis rendu compte que je ne pourrais pas retrouver facilement du travail», souligne-t-il.

Comment ça marche

Invitées mardi au Forum employabilité de la Fédération des entreprises romandes (FER), la conseillère d'État Delphine Bachmann et la directrice de l'employabilité de l'Office cantonal de l'emploi, Caroll Singarella, ont rappelé le paradoxe genevois: le canton offre 400'000 emplois pour 240'000 actifs résidents, tout en accueillant 18'000 demandeurs d'emploi et 30'000 bénéficiaires de l'aide sociale (*lire ci-contre*).

Pour éviter ce jeu perdant-perdant, où le chômeur ne trouve pas de travail alors que des places sont vacantes, mais hors d'atteinte pour des questions de diplôme, des allocations de formation (AFO) ont été mises en place.

Il s'agit d'un complément salarial permettant aux personnes en formation de passer du salaire d'apprentissage à 3500 francs. Il y a deux ans, Berne a accepté que Genève mène des expériences pilotes pour les rendre plus attractives. Le Canton a ajouté un complément de 800 francs permettant d'atteindre 4300 francs de salaire pour les demandeurs d'emploi habitant à Genève.

Avantages réciproques

Inutile de dire que les bénéficiaires de l'AFO renforcée sont satisfaits: «J'ai réussi à faire une formation importante en gagnant un peu moins qu'avant, mais à peine. J'avais peur en commençant, ne parlant pas le français et sans qualifications, de ne pas réussir le CFC et pourtant j'y suis arrivé», témoigne Carlos Andre da Silva Lopes, engagé par l'entreprise de chauffage Alvazzi. Je conseillerais aux gens de faire la même chose: il ne faut pas avoir peur.»

Même écho d'Evelyn Chila Valarezo: «L'AFO m'a permis d'accepter la proposition de formation en logistique que me faisait Planzer. Sans elle, j'aurais dû refuser.» Depuis la modification légale, le nombre de bénéficiaires dans le canton est passé d'une trentaine par année à 47 pour la rentrée 2024 et à une soixantaine aujourd'hui.

Pour les employeurs, la formation de trentenaires semble être aussi une bonne affaire: «Planzer forme 400 apprentis en Suisse, 22 à Genève, dont deux en AFO», explique Olivier Barb, chef de projet et responsable des apprentis chez Planzer Transports. C'est un dispositif intéressant, qui permet de recruter une personne motivée, plus mûre qu'un jeune apprenti, poursuit-il, «parce qu'à son âge, elle sait où elle veut aller. Concrètement, l'AFO est souvent le dernier recours possible pour ces personnes, qui, autrement, n'auraient pas d'autre perspective de carrière que les places les plus mal payées, le plus souvent en temporaires».

Pour l'Office cantonal de l'emploi et la collectivité, c'est aussi tout bénéfice: une personne qui se qualifie est moins souvent au chômage, risque moins d'arriver en fin de droits ou à l'assistance publique.

Les mutations du travail, un défi

En juin, le Canton a rendu public son plan directeur d'employabilité visant «à faire coïncider la demande et les compétences des employés», a rappelé la conseillère d'État Delphine Bachmann lors du Forum employabilité de la FER. Parmi les mesures proposées, le futur compte individuel de formation encore en cours d'élaboration et la revalorisation de l'AFO pour les plus de 30 ans. «Alors que la vitesse des changements s'accélère, il faut agir, a expliqué, de son côté, Caroll Singarella lors du forum. Ne rien faire ne peut pas être une option. Qu'il s'agisse des employeurs, qui doivent anticiper les changements pour rester compétitifs, des employés, qui doivent maintenir leur employa-

bilité, des organismes de formations, qui doivent adapter leurs offres, ou de l'État, qui doit investir massivement pour éviter l'augmentation des coûts du chômage ou de l'AI.» Avec un taux de 4,9%, le chômage genevois reste à un niveau plutôt bas par rapport à d'autres périodes. Mais en un an, il a tout de même augmenté de 20% et les prévisions conjoncturelles sont extrêmement incertaines, «sans compter les mutations profondes en cours: technologiques, démographiques ou internationales», précise le président de la FER, Ivan Slatkine. A noter qu'à la Cité des métiers, qui aura lieu la semaine prochaine à Palexpo, l'Etat tiendra un stand consacré à l'employabilité. (MBR)